
Programme de Formation

La paie pour ceux qui ne font pas la paie : charges sociales, éléments annexes et gestion des départs des salariés

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Personne en charge de la transmission des variables de paie à un prestataire.

Personne en charge de répondre aux questions sur le bulletin de salaire.

Personne souhaitant réintégrer les paies au sein de leur entreprise.



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable de :

Distinguer les charges sociales du bulletin de salaire

Différencier les dispositifs d'épargne salariale

Décrire les formes de rupture du contrat de travail et les documents associés



Description

LES CHARGES SOCIALES

- Les cotisations légales obligatoires. L'URSSAF et la Retraite
- Les cotisations conventionnelles; La Prévoyance et la Mutuelle
- Les cotisations fiscales et les allègements de charges

LES ELEMENTS ANNEXES AUX BULLETINS DE SALAIRES

- L'intéressement et la Participation
- Les plans d'épargne salariales
- Les Chèques Vacances
- Le Compte Epargne Temps (CET)

LE DEPART DU SALARIE

- Les différents types de ruptures du contrat de travail : Démission ; Rupture conventionnelle ; Licenciement ; fin de CDD ; Décès
- L'impact sur le bulletin de salaire et les documents de fin de contrat

Se munir d'une calculatrice le jour de la formation.



 **Prérequis**

Aucun



Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et mise en pratique



Moyens et supports pédagogiques

Exercices pratiques en individuel à l'issue de chaque séquence

Questionnaire à choix multiples

Support de cours numérique remis à chaque participant



Modalités d'évaluation et de suivi

Quizz à destination de l'ensemble des stagiaires sur les points clés de la formation.

Attestation de formation envoyée à l'entreprise après la formation